



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 12 juin 2009

Journées d'Echanges de la Rénovation Urbaine **La Caisse des Dépôts et l'ANRU récompensent les lauréats de** **l'appel à projets "Rénovation urbaine et urbanisme durableS" et signent une** **convention de partenariat pour un montant de 150 millions d'euros**

Lancé en mai 2008 par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et la Caisse des Dépôts, l'appel à projets "les rendez-vous de la rénovation urbaine et de l'urbanisme durableS" a mobilisé 57 porteurs de projets et maîtres d'ouvrage.

Cette première édition des "Rendez-vous" a pour objectif d'identifier et de valoriser les bonnes pratiques en matière d'urbanisme durable. Elle a suscité une forte participation.

Un jury, co-présidé par Erick Orsenna, écrivain et académicien, et par François Grether, architecte urbaniste, composé d'experts européens ainsi que de représentants nationaux de cet univers professionnel, s'est réuni le 23 janvier dernier.

Les 8 lauréats et les 2 titulaires de mentions ont été dévoilés le lundi 8 juin à Bordeaux, à l'occasion des JERU (Journées d'Echanges de la Rénovation Urbaine), organisées par l'ANRU. Les villes recevront de la Caisse des Dépôts un prix de 100 000 euros chacune destinés les accompagner dans l'expérimentation ou l'approfondissement des thèmes de l'urbanisme durable dans leur projet.

Les lauréats sont :

- Ville d'Angers
- Bassens, Cenon, Floirac, Lormont : GIP – GPV des Hauts-de-Garonne
- Ville de Bègles
- Ville de Garges-lès-Gonesse
- Grand Lyon
- Ville de Mulhouse, SEM 68 et OPAC Mulhouse Habitat
- Ville de Rennes
- Ville de Roubaix

Les mentionnés sont :

- Communauté d'agglomération Creilloise (CAC)
- Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE) - Trignac.

La Caisse des Dépôts et l'ANRU ont signé le lundi 8 juin 2009 une convention de partenariat 2008-2013 pour un montant de 150 M€ (participation de la Caisse des Dépôts au financement de l'ANRU et au cofinancement de la conduite de projets de rénovation urbaine)

Rappelons qu'avec son plan stratégique Elan 2020, la Caisse des Dépôts s'est fixé quatre priorités : le logement et la rénovation urbaine, les PME, les Universités et le développement durable.

L'implication de la Caisse des Dépôts dans les projets ANRU s'inscrit dans le cadre global de partenariat, axé autour de deux conventions avec l'Etat (2003/2008 et 2008/2013).

Issue de la loi du 1^{er} août 2003, l'ANRU met en œuvre, avec ses partenaires publics et privés, le Programme National de Rénovation Urbaine qui prévoit un effort sans précédent de transformation des quartiers sensibles dans leur ensemble. A l'horizon 2013, près de 500 quartiers seront rénovés, améliorant le cadre de vie de 4 millions d'habitants

Caisse des dépôts et consignations

Correspondant Caisse des Dépôts :
Philippe Joyeux – 01 58 50 40 00
philippe.joyeux@caissedesdepots.f

Correspondant ANRU :
Laurence Quercy – 01 53 63 55 05
lquercy@anru.fr